



LIVRET D'ACCUEIL

Bonjour ! Vous êtes désormais membre, ou futur membre, de la coopérative SCANI : Société Coopérative d'Aménagement Numérique Icaunaise !

Ce livret d'accueil est là pour vous permettre de mieux comprendre comment fonctionne l'accès à Internet de SCANI, ainsi que la vie et les règles de l'association.

Vous y trouverez également ce qu'il faut faire lorsque ça ne marche pas.

Avec SCANI (Société Coopérative d'Aménagement Numérique Icaunaise), vous accédez à Internet dans l'Yonne, en haut ou très haut débit, tout en participant à un réseau coopératif local.

Adhérer à SCANI est simple, sans engagement de durée et vous offre de nombreuses possibilités.

SCANI, plus forte que des entreprises du CAC 40 ?

Beaucoup croient que "fabriquer internet" est réservé aux 4 opérateurs nationaux. Pourtant, il existe plusieurs milliers d'opérateurs en France.

SCANI est un fabricant d'accès internet coopératif qui rassemble particuliers, entreprises et collectivités de l'Yonne.

Apporter de l'internet haut débit dans les zones blanches, pourquoi SCANI y arriverait alors que les entreprises du CAC 40 n'y parviennent pas ? Pour quelques raisons simples :

–Tous Icaunais, nous travaillons avec les possibilités locale.

–Plutôt que de vendre un service à des clients, nous préférons que chacun échange ses compétences et informations avec son voisin. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

–Pas d'impératif de rentabilité chez SCANI ! On s'assure juste qu'on sera toujours là demain.

Accéder à la connexion Adhérer à SCANI

Je m'inscris sur le site de SCANI (www.scani.fr). Puisque je veux de l'internet, je donne mon adresse.

J'envoie aussi un mél à SCANI qui me mettra en relation avec un coopérateur plus ancien, proche de chez moi, qui m'aidera.

Combien ça coûte ?

L'adhésion à la coopérative consiste à prendre une ou plusieurs parts sociales à 10,00€ permettant à la coopérative d'investir.

- L'abonnement internet coûte 30,00 € par mois.
- Une caution de 40,00€ pour le matériel est demandée.
- Si vous optez pour l'installation par SCANI, il vous en coûtera 80,00 €.

Participer, voter, et s'informer

L'espace coopérateur : <https://cooperateurs.scani.fr>

Le site web : <http://www.scani.fr> ;

Sur Telegram , groupe SCANI Public

Facebook : <https://www.facebook.com/scani89/>

Twitter : [@scani89](https://twitter.com/scani89)

Le blog : <https://blog.scani.fr/>

Les listes de diffusion et d'information par courrier électronique (inscription sur votre espace coopérateurs)

"L'offre" SCANI :

Une connexion internet

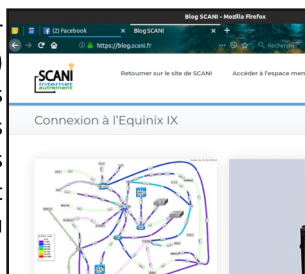
SCANI se consacre à la construction d'un réseau, propriété de ses membres. Elle vous fournit un accès à internet, et vous êtes libre d'en faire ce que vous voulez.

En général, le débit constaté est de très loin meilleur que l'ADSL, mais SCANI ne garantit pas un débit minimum.

Pour la télévision et le téléphone, vous choisirez la formule la plus adaptée à vos besoins. Des membres de Scani pourront vous faire part de leur expérience et vous aider.

La compréhension d'internet

SCANI publie régulièrement sur son blog (<https://blog.scani.fr/>) des informations. Mais si vous souhaitez approfondir vos connaissances, chez SCANI, des coopérateurs peuvent répondre à vos questions ou vous former.



Respect, discrétion, protection

SCANI respecte sa charte éthique et sa charte technique. Ainsi...

SCANI n'utilise les données personnelles que vous lui avez laissées que pour vous fournir de l'internet. Elle ne les communique à personne.

SCANI s'interdit toute surveillance de votre activité et s'en tient au strict minimum réglementaire. Elle s'interdit de consulter et de conserver un historique de votre activité sur le réseau.

Scani favorise un internet propre

SCANI aide et favorise les initiatives qui œuvrent pour le développement d'alternatives plus respectueuses des droits de chacun que les GAFAM : cloud, mail, communication instantanée, réseaux sociaux... dans une approche coopérative et non marchande ayant pour but l'intérêt collectif.

Comprendre pour être acteur

Internet est devenu incontournable dans presque toutes les activités humaines. Chez SCANI, nous pensons que chacun est en droit de comprendre ce qui le relie au reste du réseau. Conserver la maîtrise de ce bien commun à long terme est capital.

Il n'est pas possible que chacun devienne un technophile aguerrí. La coopérative met donc en place les outils nécessaires pour que les aspects technologiques soient assurés par ceux qui le peuvent, mais que les décisions qui concernent le collectif puissent être prises par tous de façon éclairée.

SCANI permet à chaque adhérent de voter, lancer un débat, participer aux actions...

Au sein d'une fédération

FFDN SCANI adhère à la FFDN, fédération regroupant des Fournisseurs d'Accès à Internet associatifs ou coopératifs se reconnaissant dans des valeurs communes : bénévolat, solidarité, fonctionnement démocratique et à but non marchand; défense et promotion de la neutralité du Net.

Comment ça fonctionne ?



Le WIFI longue distance



La technologie utilisée par SCANI est celle du Wifi longue distance. Des points hauts, comme des châteaux d'eau, des bâtiments administratifs, des granges, des habitations personnelles, etc, sont utilisés pour placer des antennes relais — permettant ainsi à une « communauté » d'adhérents de recevoir un accès Internet haut débit, voire très haut débit.

Ces accès réseau via une antenne wifi, placée sur le toit de chaque adhérent, émanent de points de collecte très haut débit répartis sur le territoire icaunais (Fibres, Vdsl ou autre). Le réseau ainsi créé constitue un maillage de proche en proche, permettant de fournir une meilleure qualité de connexion que les réseaux fonctionnant en cellules, pourvus, eux, d'un seul émetteur pour beaucoup d'utilisateurs (comme le Wimax).

Le débit des membres de SCANI n'est pas garanti, la bande passante étant partagée : plus le nombre d'utilisateurs utilisant le réseau en même temps est élevé, moins la capacité de débit individuel est importante. Il peut donc fluctuer en fonction des périodes d'utilisation, entre 10 Mbps et 60 Mbps.



La fibre optique

Lorsque c'est possible, SCANI installe aussi la fibre optique.

C'est assez simple... à condition qu'une fibre de SCANI passe devant chez vous. Il faut alors une tranchée (quelques centimètres de large) entre l'endroit où elle est déjà présente et la maison. Et il faut aussi un passage pour que la fibre entre dans la maison.



Préparer son installation

Chez SCANI, il y a des techniciens qui s'occupent du paramétrage des appareils. Pour l'installation matérielle, la coopérative vous offre la possibilité de la faire vous-même ou de faire appel à un antenniste. Au besoin, on peut vous conseiller des membres à prix réduit ayant l'habitude de ce travail ou un correspondant local qui pourra sans doute vous épauler.

Voit-on une antenne depuis chez moi (avec des jumelles) ?

Dans certains cas, SCANI pourra vous dire tout de suite que c'est possible et vers où orienter votre antenne. Mais souvent, SCANI vous demandera de vérifier si, depuis chez vous (une fenêtre, le toit, la cabane au fond du jardin...), muni d'une paire de jumelle, vous pouvez voir une antenne dans telle ou telle direction.

Si vous pouvez la voir, alors vous pouvez commencer les travaux en demandant à SCANI le câble et l'antenne.

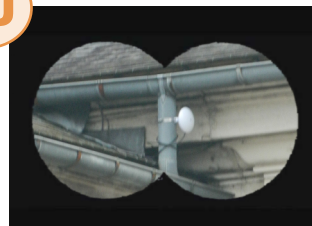
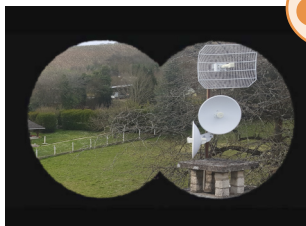
SCANI a également mis au point une "Scanimobile" capable de détecter les réseaux disponibles.

- Oui, mais si je ne les vois pas, c'est fichu ?

- Non, c'est juste un peu plus de recherche.



ou



Si on ne voit pas d'antenne

Il faut trouver des lieux intermédiaires qui permettent d'installer une succession d'antennes se voyant les unes les autres jusqu'à chez vous. SCANI vous dira où sont les relais proches de chez vous. Vous connaissez sûrement mieux que nous les lieux et vous êtes sans doute le plus à même de le faire, même si la coopérative possède quelques outils facilitant le travail.

Ensuite, la coopérative vous aidera à convaincre les propriétaires des lieux visés pour qu'ils acceptent cette installation si nécessaire.

L'installation matérielle

Il faudra poser une antenne voyant une autre antenne de SCANI comme expliqué ci-dessus : mât d'antenne télé, balcon, cabane au fond du jardin...

Entre cette antenne et le lieu où vous poserez votre routeur wifi (la box), il faudra passer un câble. À proximité du routeur, il faudra pouvoir le brancher ainsi qu'un appareil chargé d'alimenter l'antenne.



L'injecteur alimentant l'antenne



Le routeur (la box)

Être un coopérateur actif

C'est tout d'abord de s'emparer du droit de donner son avis, notamment lors des discussions et votes lancés par mail. Si on veut et peut faire plus, il y a toutes les tâches obligatoires. Celles auxquelles on ne peut échapper, soit du fait de l'objet de la coopérative, soit du fait de sa forme. Il y a aussi tout ce qu'on voudrait faire mais qu'on ne fait pas faute de forces pour les porter.

L'internet coopératif

SCANI est une entreprise coopérative non marchande. Elle privilégie l'intérêt collectif en se préoccupant de donner des accès au réseau au plus grand nombre.

L'objectif de la coopérative n'est pas la génération de profits mais le développement de son activité dans les meilleures conditions sociales, économiques, écologiques et techniques possibles.

Une bonne partie du travail de déploiement du réseau est gérée bénévolement par les personnes concernées localement.

Mais une coopérative, ce n'est pas que du travail de technicien, d'installation et de réglages d'antennes. Tout le reste donc, ce sont, là aussi, des coopérateurs qui le font bénévolement.

Les membres de SCANI sont propriétaires de leur réseau.

La technique

Aide lors d'installation physique des antennes, ce qui ne demande pas de compétences informatiques : faire des trous, passer des câbles... le tout en parfaite sécurité.

Détermination et application des solutions techniques à employer, réglage, paramétrage, maintenance. (Mais ceci demande des compétences).

L'amélioration des outils

Développement logiciel pour faciliter le travail des actifs ou développement de services pour les coopérateurs connectés.

L'administration de SCANI

Comme pour toute structure : édition et envoi des factures, gestion des impayés, réponse aux courriers, gestion du fichier des coopérateurs, organisation des votes, information aux coopérateurs, tenue de l'agenda, partage et suivi des dossiers...

On peut aussi devenir membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance (chargé de contrôler le respect des chartes éthiques et techniques qui fondent SCANI).

La vie coopérative

À SCANI, on aimerait que, sur tout territoire où la coopérative est présente, il y ait un ou plusieurs relais locaux ; des personnes qui peuvent organiser une réunion d'information, prendre contact avec ceux qui ont joint Scani via son site internet, aider les coopérateurs nouveaux ou anciens de son secteur.

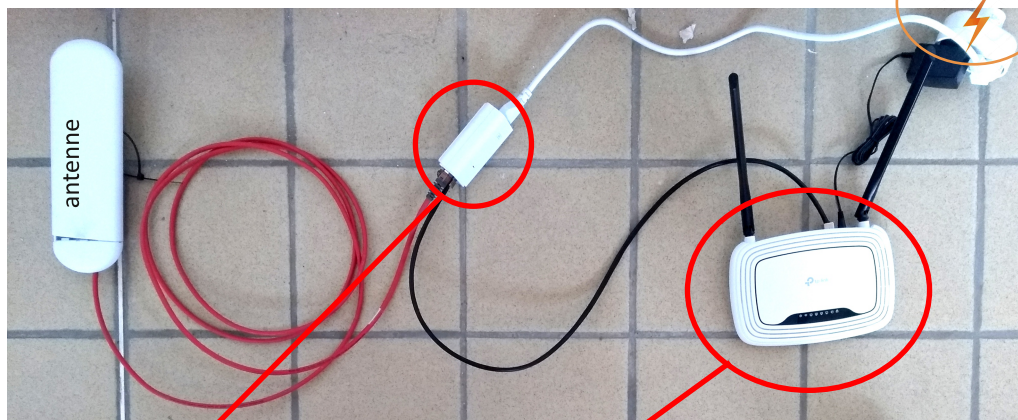
Et tout simplement, vous pouvez vous informer ou vous former, participer aux débats, voire en proposer, dire ce que vous souhaitez faire de ce réseau dont vous êtes désormais co-propriétaire.

Quand je n'ai plus internet !

Internet ne "marche" plus. Que faire soi-même avant d'appeler à l'aide votre correspondant dont les coordonnées figurent en dernière page du présent livret. ?

- 1) Essayer de se connecter avec un autre appareil (téléphone, tablette...).
→ si ça fonctionne avec l'autre appareil, il y a un souci avec le premier.
- 2) Essayer de se connecter sur un autre site internet.
→ Si ça fonctionne, c'est sans doute le premier site qui ne répond pas et vous n'y êtes pour rien.

Vérifier son installation



L'injecteur

Sa fonction est d'alimenter l'antenne en électricité.

Le voyant doit être allumé et fixe. S'il clignote, débrancher rapidement et faire appel à un technicien.

Le câble venant de l'antenne doit être branché sur la prise POE de l'injecteur.



vers l'antenne

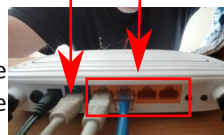
vers le routeur

Le routeur

Le câble venant de la prise LAN de l'injecteur doit se trouver dans la prise bleue du routeur.

Le voyant "internet" doit être vert. S'il ne l'est pas, vérifier que le routeur est branché et que la prise fonctionne. Si il est orange, essayer d'éteindre et de rallumer avec le bouton au dos.

Ordinateur, télé...
(facultatif)
vers l'injecteur



Permanence de SCANI
tous les mardis
(9h-12h / 15h-19h30)



Bâtiment Adrien Durand,
Rue de la Pérouse,
89300 Joigny.

Votre correspondant local :